



Mensuel d'informations professionnelles des assistantes maternelles et familles d'accueil

Directeur de la publication :
Arnaud Habrant

Directeur des rédactions
Charles Hervis

Rédacteur en chef
Frédéric Conseil
(assmat.redaction@martinmedia.fr)

Secrétaire de rédaction
Isabelle Wackener

Ont collaboré à ce numéro :
Sophie André • Babouse
• Anne-Sophie Casal
• Laetitia Delhon • Héloïse Junier
• Françoise Martin-Borret

Correctrice : Françoise Martin-Borret

Opératrices PAO : Martine Rivellini

Photos couverture et sommaire © :
iStock • Fotolia

Rédaction, abonnements, administration

10, avenue Victor-Hugo
CS 60051

55800 Revigny-sur-Ornain
T. 03 29 70 56 33

Fax : 03 29 70 57 44

Abonnement annuel pour 10 numéros :
55 € • Prix au numéro : 5,50 €.

Directeur Marketing, Partenariat
Stéphane Sorin
(marketing@martinmedia.fr)

Diffusion MLP, vente au numéro
Mylène Muller • T. 03 29 70 56 33

Publicité : Anat Régie, Marie Ughetto
T. 01 43 12 38 15

Impression : Corlet Roto,
53300 Ambrières-les-Vallées

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 0 %. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié 100 % PEFC. Eutrophisation : 10 g / T.

Routage :
GIS, 14110 Condé-sur-Noireau

Éditeur SAS Martin Média au capital de 153 000 €, 10, avenue Victor-Hugo,
55800 Revigny-sur-Ornain
RC Bar-le-Duc 86 B 19

CPPAP : 1018 T 80833

ISSN : 1635-5040

Dépôt légal : à parution

© Reproduction interdite.

 www.lassmat.fr

 [Facebook.com/Lassmat](https://www.facebook.com/Lassmat)

 [Twitter.com/L_ assmat](https://twitter.com/L_assmat)

Les numéros expédiés par la poste sont accompagnés d'une lettre commande à destination des abonnés.

Sommaire

n° 172, octobre 2018

Techniques professionnelles

Besoins fondamentaux : comment les combler ? p 7

Techniques en bref p 12

Aires collectives de jeux et réglementation, épidémie de rougeole alarmante en Europe...

Fiche technique

- Bien installer un enfant dans un véhicule p 13

Univers de l'enfant (jouer, lire, écouter) p 17

Statut

Tableau de bord p 34

Tous les chiffres utiles aux assistantes maternelles et familiales

Vos droits p 35

Cotisations d'assurance chômage, avenir professionnel, enfant confié à l'ASE...



le dossier p 19

La protection contre les accidents du travail

Tous les salariés sont protégés par la loi contre les accidents du travail et leurs conséquences. Ce dossier fait le point sur les droits et les démarches des assistantes maternelles et familiales.



Profession

L'accompagnement des MAM ... p 17

Nouvelles professionnelles p 41

COG 2018-2022 : inquiétude et déception, impôts à la source, jeunes majeurs et accueil familial, tarif horaire...

Post-scriptum p 44
(livres, agenda, serious games)

Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap p 45

La protection contre les accidents du travail



© ArtMarie - iStock.com

C

omme tout salarié, une assistante maternelle ou familiale peut être victime d'un accident du travail. Dans ce cas, elle peut prétendre – voire ses ayants droit si elle décède – à une réparation de son préjudice par la Sécurité sociale. Pour cela, elle n'a pas besoin de démontrer une quelconque faute de son employeur ou d'engager un recours en justice. Toutefois, l'existence d'une faute dite « inexcusable » de la part de son employeur ou d'elle-même aura une influence sur les modalités de réparation des dommages subis. La reconnaissance de l'accident du travail par la Sécurité sociale ouvre droit à la prise en charge des soins, au versement d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire, voire à l'octroi d'une rente ou d'une indemnité en capital.

